

EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS

Nombre de membres en exercice : 27

Séance du 5 juin 2026

Nombre de membres présents : 14

L'an deux mil vingt-six et le cinq juin à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Daniel VITORINO, Maire

Ont pris part à la délibération : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Date de la convocation

29/05/2026

Date d'affichage

29/05/2026

Objet de la délibération n° 52-2026

Commande publique – Construction d'un nouveau groupe scolaire – Avenants au marché en plus et moins-values pour les lots n° 3, n°4, n° 6, n°7, n°8, n°9, n°10, n°11, n°12 et n° 17

Présents

A. SECULA, C. LAVENAN, L. GALINIER, S. FAUCON, R. MONTAGNON, S. SEGHER, D. FOLTRAN, S. JEANNE-BROU, N. LAMBERT, G. VERDU, K. PAPON, C. BRESSON PAVAILLER et C. DOMEZIL

Absents excusés

S. MASSON, M. MELOU, V. DROUIN, L. MERIEN, F. BOYER, E. ENJALBERT, A. DOUGNAC, C. BOUSQUET, M. CAREL, T. CAYUELA, C. CLERGEAU, C. SCHIFANO, M.J. SCHIFANO

Pouvoirs

S. MASSON à A. SECULA
M. MELOU à C. LAVENAN
V. DROUIN à S. FAUCON
L. MERIEN à G. VERDU

E. ENJALBERT à D. FOLTRAN
A. DOUGNAC à L. GALINIER
C. BOUSQUET à S. SEGHER
C. CLERGEAU à C. BRESSON PAVAILLER
M.J. SCHIFANO à C. DOMEZIL

Monsieur Renaud MONTAGNON a été nommé secrétaire

Délibération n° 04

Le Maire rappelle au Conseil que dans le cadre du projet de construction d'un nouveau groupe scolaire à Verfeil, suivant délibération 63-2024 en date du 10 septembre 2024, le conseil municipal a autorisé la signature des marchés publics de travaux (lots n°1 à 18).

Ces marchés ont été notifiés aux entreprises le 4 octobre 2024.

Suivant délibération 25-2025 en date du 3 juin 2025, le conseil municipal a autorisé la signature de l'avenant n°1 au lot n°1 gros œuvre maçonnerie pour un montant de 5 950.58 € HT soit 7 140.69 € TTC.

Suivant délibération 44-2025 en date du 9 septembre 2025, le conseil municipal a autorisé la signature de l'avenant n°1 au lot n°16 équipements de cuisine pour un montant de 399 €HT soit 478.80 €TTC.

Suivant délibération 10-2026 en date du 17 février 2026, le conseil municipal a autorisé la signature d'avenants aux lots n° 1, n°4, n°6, n° 7, n°8, n°9, n°10, n°16 et n°17, portant le montant total des marchés pour l'ensemble des lots à 6 106 498.15 € HT soit 7 327 797.78€ TTC.

Suivant délibération 32-2026 en date du 29 avril 2026, le conseil municipal a approuvé les avenants de prolongation de la durée des marchés de 16 à 20 mois.

Suivant délibération -2026 en date du 12 mai, le conseil municipal a autorisé la signature d'avenants aux lots n°3, n°4, n°5, n°7, n°9, n°10, n°11 et n°12 correspondants à des travaux supplémentaires et/ou modificatifs apparus nécessaires en cours de chantier ;

Acte rendu exécutoire après

dépôt en Préfecture le : **15 JUIN 2026**

Et publication ou notification du : **12 JUIN 2026**

D'autres travaux supplémentaires/modificatifs sont apparus nécessaires en cours de chantier (+ values) pour certains lots et des moins-values doivent être appliquées à certains lots.

Ces travaux et leurs incidences financières sont détaillés ci-dessous :

Lot et titulaire	Montant initial du marché HT	Objet de l'avenant	Montant HT	Incidence financière	Nouveau montant HT du marché après avenant
Lot n°1 Gros œuvre maçonnerie	1 028 304 (Montant du marché après avenant 1 : 1 035 554.58)	Nettoyage de chantier du à l'inaction des entreprises à nettoyer leurs postes de travail	3 300	0.32% (cumul 1.03%)	1 038 854.58
Lot n° 3 Couverture étanchéité	399 969.45 (Montant du marché après avenant 1 : 393 151.80)	Imputation nettoyage GOE (6.25%)	-206.25	-0.05%	388 754.87
		Moins-value correspondante à la reprise de peinture par lot n°5 (45%-façade endommagée)	-4190.68	-1.05% (cumul - 2.80%)	
Lot n°4 menuiseries extérieures GAYREL	283 613 (Montant du marché après avenant 1 : 272 042)	Moins-value correspondante à la reprise de peinture suite dégâts des eaux dans les circulations	- 1000	- 0.35 %	268 136.34
		Imputation nettoyage GOE (17.5%)	-577.50	-0.20%	
		Moins-value correspondante à la reprise de peinture par lot n°5 (25%-façade endommagée)	-2328.16	-0.82% (cumul - 5.46 %)	
Lot n°6 serrurerie métallerie	77 795 (Montant du marché après avenant 1 : 83 685)	Plus-value liée à l'ajout d'une échelle crinoline sur toiture non accessible	1750	2.25% (Cumul 9.82%)	85 435
Lot n°7 menuiseries intérieures GBA	315 300 (Montant du marché après avenant 1 et 2 : 329 934.87)	Moins value liée à l'imputation du nettoyage du GOE (17.5%)	-577.50	-0.18% (cumul +4.46%)	329 357.37
Lot n°8 Cloisons doublages faux plafonds	377 604.70 (montant du marché après avenant 1 : 396 559.03)	Reprise du doublage endommagé suite dégâts des eaux dans les circulations provenant des menuiseries	10 271	4.38 % (cumul 9.39%)	413 070.18
		Reprise du doublage endommagé suite dégâts des eaux dans les circulations provenant de la toiture terrasse sur la zone accueil	6 817.65		

Acte rendu exécutoire après

dépôt en Préfecture le : **1 5 JUIN 2026**

Et publication ou notification du : **1 2 JUIN 2026**

		Moins value liée à l'imputation du nettoyage du GOE (17.5%)	-577.5		
Lot n°9 Revêtements muraux peinture AVIGI LAFORET	63 076 (Montant du marché après avenant 1 et 2 : 65 046)	Imputation nettoyage GOE (6.25%)	-206.25	-0.33% (Cumul 2.80 %)	64 839.75
Lot n°10 Revêtements de sols LACAZE	174 423.90 (Montant du marché après avenant 1 et 2 : 178 261.40)	Imputation nettoyage GOE (17.5%)	-577.5	-0.33% (Cumul 1.87%)	177 683.90
Lot n°12 Chauffage ventilation climatisation plomberie sanitaire GCM	928 063. 01 (montant du marché après avenant 1 : 929 093.2)	Imputation nettoyage GOE (17.5%)	-577.50	-0.74 % (cumul 0.05%)	928 515.70
Lot n°17 VRD	872 780.56 (Montant du marché après avenant 1 : 887 764.56)	Imputation reprise peinture par lot 5 façade endommagée (30%)	-2793.79	-0.32% (1.40%)	884 970.77
Montant des avenants :	+ value : 22 138.65 -value : 13 612.63 Total = + 8526.02€ HT Cumul ensemble des avenants 1.10%				
Nouveau montant des marchés	6 109 852.72 HT 7 331 823.26 TTC				

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses article L.1414-1 et L.1414- 2

VU le code de la commande publique,

VU la délibération du Conseil municipal n° 64-2020 en date du 25 août 2020, portant délégation d'attributions au Maire pour la durée du mandat,

VU la délibération du Conseil municipal n°63-2024 du 10 septembre 2024 autorisant la signature des marchés publics de travaux,

VU la délibération du Conseil municipal n°25-2025 en date du 3 juin 2025 autorisant la signature de l'avenant n°1 au lot n°1 gros œuvre maçonnerie,

VU la délibération du Conseil municipal n° 44-2025 autorisant la signature de l'avenant n°1 au lot n°16 équipements de cuisine

VU la délibération du Conseil municipal n° 10-2026 autorisant la signature des avenants aux lots n° 1, n°4, n°6, n° 7, n°8, n°9, n°10, n°16 et n°17 ;

VU la délibération du Conseil municipal n° 32-2026 autorisant la signature des avenants aux lots n°1 à 18 concernant l'allongement de la durée du marché ;

VU la délibération du Conseil municipale n°42-2026 autorisant la signature des avenants aux lots n° 3,4,5,7,9,10, 11 et 12 ;

VU le tableau relatif aux avenants des lots n°1 à 18 transmis par la maîtrise d'œuvre REC ARCHITECTURE,

VU les projets d'avenants aux lots n°1,3,4, 6,7,8,9,10,12 et 17 concernant les travaux modificatifs et/ou supplémentaires en plus-value et en moins-value ;

Acte rendu exécutoire après

dépôt en Préfecture le : **1 5 JUIN 2026**

Et publication ou notification du : **1 2 JUIN 2026**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité

- APPROUVE les travaux modificatifs et/ou supplémentaires des lots n°1,3,4,6,7,8,9,10,12, et 17 tels que présentés ci-dessus.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les avenants relatifs à la modification de travaux ou aux travaux supplémentaires en plus et moins-values des lots n°1,3,4,6,7,8,9,10,12 et 17 tels que présentés ci-dessus.
- VALIDE le nouveau montant total des marchés pour les lots n°1 à 18 de 6 109 852.72 € HT
7 331 823.26 € TTC

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,

The image shows a circular official stamp of the Municipality of Verfeil, Haute-Garonne. The text 'MAIRIE DE VERFEIL' is curved along the top inner edge, and '(Hte-Gne)' is at the bottom. A five-pointed star is positioned in the center. A large, stylized signature in black ink is written across the stamp, extending to the left.